



Le Syndicat Unifié/UNSA signe l'accord Qualité de Vie et Conditions de Travail : Un premier pas pour avancer

Faisant suite à l'accord de Branche signé le 01 juillet 2022, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a souhaité s'engager encore plus sur la thématique de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail par le biais d'un accord local. Pour le Syndicat Unifié/UNSA, la QVCT est une de nos priorités d'action et lors de cette négociation, nous avons été fort logiquement force de propositions.

Certains pourront dire à la lecture de cet accord que c'est un long déroulement de bonnes intentions mais le contexte actuel ne permet plus à l'entreprise de faire autrement. Celle-ci est en effet soumise à une forte concurrence et elle se doit aujourd'hui de satisfaire ses clients mais aussi et surtout ses salariés. C'est donc plus que jamais un enjeu majeur et pour y arriver, l'entreprise compte sur l'ensemble de ses salariés dans une démarche de responsabilité collective.

La Caisse d'Épargne de Bretagne Pays de Loire souhaite :

- Préserver la santé au travail par l'organisation du travail et l'accompagnement en simplifiant les process et les schémas délégataires, en accompagnant les situations individuelles sensibles, en développant le soutien aux aidants,
- Améliorer la mobilité des collaborateurs (En diminuant les distances domicile-lieu de travail), et réduire son empreinte carbone
- Positionner le management et l'organisation des relations au travail au cœur de la QVCT (donner du sens, réguler la charge de travail, baser des relations de travail sur le respect, la bienveillance, l'écoute et la confiance, renforcer le soutien et l'accompagnement des managers en intégrant le management différencié ...),
- Transformer l'organisation et l'environnement de travail.

Cet accord d'une durée de trois ans fixe un cadre et on peut noter une volonté affichée de changement de la part de notre Direction. Le syndicat Unifié/UNSA restera néanmoins vigilant et dénoncera si besoin lors des commissions de suivi ou lors des réunions de CSE, de CSSCT, et de Commission des territoires, les éventuelles dérives ne respectant pas les engagements pris et permettant à tous de mieux vivre ensemble au sein de l'entreprise Caisse d'Épargne de Bretagne Pays de Loire.

Comptez sur la vigilance de vos élus Syndicat Unifié/UNSA pour que cet accord soit un outil efficace dans l'amélioration de vos conditions de travail.

Vos élus : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN, Arnaud Le POGAM.